



Groupe de travail n° 3.1 – Curation et éditorialisation

COMPTE RENDU DE RÉUNION N°2

Mardi 7 avril 2026 – 10h30 à 12h30

Présents : Hervé Cauchon, Alexis David, Eva Glatigny, Nicolas Huart, Joseph Minster, Anne-Sophie Pascal, Arnaud Quatre, Caroline Rietmann, Catherine Rochcongar, Hugo Roux

1. Introduction et déroulé de la séance

La réunion s'ouvre sur la présentation de l'ordre du jour, structuré en trois temps successifs. Le premier est consacré à un point général sur l'avancement du projet national, le deuxième à un bilan du chantier 3.1 — portant sur les auditions déjà menées et celles à venir —, le troisième à la présentation des livrables envisagés pour la journée de restitution, suivie d'un temps de travail collectif sur chacun d'eux.

L'objectif de la séance est de s'assurer que l'ensemble des participants dispose d'une vision commune de ce qui est attendu pour la journée de restitution, prévue à cette date pour le 6 juillet 2026, et de recueillir leurs réactions sur les propositions de livrables formulées à l'issue de la première réunion du groupe.

2. Point d'avancement général du projet national

État des auditions réalisées et à venir

Un point rapide est fait sur l'état des auditions du chantier 3.1. Les associations professionnelles initialement envisagées — la BnF, la BF, l'ADBGV et l'ADBU — ne seront pas auditées dans l'immédiat. Elles le seront dans le courant du mois de mai ou en début juin, dans le cadre de la traversée transversale consacrée aux politiques culturelles. Il a en effet été jugé peu efficient de solliciter ces acteurs deux fois de suite étant donné la charge de travail déjà importante.

Les auditions menées depuis la première réunion du groupe de travail sont les suivantes : l'ADAV, Tënk, Arte et Images de la culture. Une audition de RDM a également eu lieu, mais son compte rendu n'a pas été listé dans la rubrique curation et éditorialisation car la plateforme n'est pas au cœur du développement de cet acteur. Le compte rendu de l'audition RDM est signalé comme disponible en ligne.

Les auditions à venir, dans un deuxième temps et idéalement avant la troisième réunion du groupe, concernent les Yeux doc, l'INA, ainsi que des structures industrielles telles que Gaumont et VOD Factory. La situation de CVS est notée comme incertaine, cet acteur étant en pleine restructuration et peu susceptible de répondre dans le cadre du projet.

3. Présentation de la démarche de production des livrables

Avant d'entrer dans le détail des livrables spécifiques au chantier 3.1, un point de contexte est apporté pour donner aux participants une vision d'ensemble de ce qui est en cours de préparation à l'échelle du projet.

Deux options avaient été envisagées en amont. La première consistait en un document global de 80 à 100 pages récapitulatif de l'ensemble des chantiers. Cette option a été écartée pour deux raisons : la lourdeur des allers-retours nécessaires pour rééquilibrer les différentes parties, d'une part, et la difficulté qu'elle aurait représentée pour les contributions des participants, d'autre part. La seconde option — celle retenue — est celle d'un ensemble de livrables courts et variés, plus modestes mais immédiatement utilisables et adaptables.

Ces livrables se déclinent en plusieurs formats :

- Des livrets métier : documents techniques ou de retours d'expérience, de quelques pages, destinés à devenir des ressources opérationnelles durables.
- Des notes de synthèse : présentant les positions des acteurs rencontrés lors des auditions, ou destinées à être transmises au ministère.
- Des infographies et posters : supports visuels synthétiques, immédiatement utilisables en bibliothèque ou lors d'événements.
- Des manifestes : textes plus engagés, portant des ambitions collectives et pouvant servir d'outils d'argumentation face aux tutelles.

Des exemples concrets issus des autres chantiers sont présentés pour illustrer cette logique d'ensemble.

La cohésion visuelle de l'ensemble est assurée par une maquette graphique commune en cours d'élaboration, chaque livrable respectant un format préétabli, avec un nombre de caractères indiqué et la possibilité d'intégrer un ou deux visuels. Ce cadre commun permet de répartir le travail entre participants et d'identifier clairement le type de texte attendu selon le format retenu.

La journée de restitution est annoncée pour le 6 juillet 2026.

4. Présentation et discussion autour des livrables du chantier 3.1

Trois livrables sont présentés au groupe pour discussion, auxquels s'ajoute un quatrième encore en suspens. Il s'agit de :

- Li14 – Livret métier : « Cinq modèles de curation et d'éditorialisation pour l'audiovisuel en bibliothèques publiques »
- Li15 – Infographie : « Construire une communauté d'utilisateurs sur les réseaux sociaux orientés cinéma (Letterboxd / Sens critique...) et communiquer autour des collections »
- Li16 – Livret métier : « Recommandations pour l'usage des réseaux sociaux pour la communication autour de la médiation audiovisuelle »
- Li [en suspens] – Maquette d'une plateforme idéale

Discussion Li15 — Infographie « Construire une communauté d’usagers sur les réseaux sociaux orientés cinéma »

Périmètre et articulation avec le Li16

La première observation portée sur les livrables concerne l’articulation entre l’infographie (Li15) et le livret sur les réseaux sociaux (Li16), qui semblent à première vue redondants. La distinction proposée est la suivante : l’infographie se présente comme une arborescence visuelle articulant les actions menées en présentiel et celles menées dans l’espace virtuel, et mettant en évidence la circulation possible entre les deux ; le livret, quant à lui, développe les dimensions plus techniques et juridiques, notamment les questions de stockage des données, d’archivage et de vigilance vis-à-vis des plateformes privées.

Une proposition est faite d’intégrer l’infographie comme entrée du livret, en la plaçant sur les deux premières pages, suivies d’un texte d’accompagnement plus détaillé. Cette solution permettrait d’éviter la redondance tout en conservant les avantages des deux formats : la lisibilité immédiate de l’infographie et la profondeur du livret. Ce choix de mise en forme est acte comme une piste pertinente pour la suite.

La valeur stratégique de l’infographie est soulignée : elle pourrait servir d’outil interne aux bibliothécaires pour présenter de façon synthétique l’intérêt des réseaux sociaux orientés cinéma à leurs directions ou à leurs services de communication, qui constituent souvent le premier verrou institutionnel.

Tour d’horizon des réseaux sociaux orientés cinéma

Un tour d’horizon des pratiques existantes est engagé. Il ressort que Sens Critique est le réseau le plus connu et le plus utilisé parmi les participants, soit à titre personnel, soit professionnellement. À Reims, la BM utilise Sens Critique via la plateforme Eurêkoi, principalement pour répondre aux demandes de recommandations des usagers sous forme de listes. L’impact de ces réponses en termes de visibilité pour les autres usagers reste difficile à évaluer.

Letterboxd, en revanche, est connu de certains participants à titre personnel mais reste méconnu ou peu investi d’un point de vue professionnel. Nicolas Huart découvre le réseau au cours de la réunion et soulève immédiatement la question de ce qu’une bibliothèque pourrait y apporter concrètement, au-delà du simple référencement des coups de cœur.

L’une des fonctionnalités les plus intéressantes de Letterboxd est signalée : chaque fiche film indique sur quelle plateforme le titre est disponible. L’idée est émise que les bibliothèques pourraient y figurer au même titre que Mubi ou d’autres services, indiquant qu’un film est accessible via un abonnement en bibliothèque. Cette perspective est évoquée comme un objectif de moyen ou long terme.

La médiathèque de Bègles est citée comme exemple déjà opérationnel d’usage professionnel de Sens Critique, au-delà du seul domaine cinématographique : le réseau y sert de support à une communication autour de la programmation culturelle dans son ensemble. Cet exemple, rare, est jugé suffisamment significatif pour mériter une investigation plus approfondie.

Freins identifiés à l’investissement professionnel de ces réseaux

La discussion fait émerger une cartographie des freins à l’usage professionnel de ces réseaux, qui se révèlent multiples et souvent cumulés.

Les freins institutionnels constituent le premier obstacle. La communication sur les réseaux sociaux est généralement centralisée à l’échelle de la ville ou de la collectivité, ce qui rend difficile l’ouverture d’un compte spécifique à un établissement ou à un service. L’expérience de la création d’un compte Instagram pour les bibliothèques de Reims est citée : le processus a été long et difficile, la ville

souhaitant uniformiser sa communication plutôt que de multiplier les comptes indépendants par établissement.

« Letterboxd il faut le défendre avec des arguments solides qui visent à la création d'une nouvelle communication, plus moderne, plus numérique... C'est un travail de fond qui a besoin d'être ressassé, argumenté et qui doit s'inscrire dans une démarche générale. »

Le frein du temps et de la pérennité est le deuxième obstacle structurel. Investir un réseau social implique d'y consacrer un temps régulier et d'être suffisamment réactif pour que la communauté prenne. Or, les réseaux apparaissent et disparaissent à grande vitesse, et chaque investissement engage des ressources humaines qui ne peuvent pas être facilement réorientées. Cette question de la professionnalisation — ou de son absence — est soulevée comme un enjeu central :

« Ça manque de professionnalisation. C'est plus facile quand on y est soi-même personnellement, mais on ne peut pas mettre ça dans les fiches de poste. »

Les freins liés à la mesure et au trafic sont également identifiés : ouvrir un compte sur un réseau extérieur au portail de la bibliothèque risque de détourner du trafic vers ce réseau plutôt que vers le portail propre de l'établissement, rendant plus difficile la mesure quantitative des usages et la démonstration de l'utilité du dispositif.

Le frein de la création d'interaction est le dernier obstacle relevé : ouvrir un espace communautaire suppose d'en animer la vie, de favoriser les échanges entre usagers et non plus seulement de diffuser des contenus. Passer d'un espace de consultation à un espace d'interaction mobilise des compétences et une disponibilité supplémentaire, et pose des questions de maîtrise éditoriale des commentaires publiés.

Arguments en faveur et perspectives

En réponse à ces freins, plusieurs arguments et pistes sont avancés au cours des échanges.

La spécificité cinéphile de Letterboxd est jugée comme un argument possible pour obtenir des autorisations là où un réseau généraliste comme Instagram se heurterait à une logique d'uniformisation de la communication institutionnelle. Un réseau dédié au cinéma peut plus facilement être confié directement au service audiovisuel, sans passer par le service de communication, à condition de disposer d'un argumentaire adapté.

La puissance algorithmique de Letterboxd est évoquée comme un atout potentiel au service des collections : si la bibliothèque dispose d'un compte et qu'un bibliothécaire y recense les films disponibles, les recommandations de l'algorithme du réseau pourraient jouer en faveur de la découverte du catalogue de l'établissement, sans nécessiter de réinventer de nouveaux dispositifs.

Une idée particulièrement notée est celle d'un :

« compte mutualisé « Bibliothèques publiques de France » sur ces plateformes, sur le modèle d'Eurêkoi ou d'Ubib : des équipes de bibliothécaires se relaieraient pour animer la communauté, intégreraient les ressources disponibles dans leurs établissements respectifs et répondraient aux demandes des usagers. L'avantage d'un tel compte commun serait de valoriser la bibliothèque publique dans son ensemble plutôt qu'un établissement particulier, et d'être identifié par des cinéphiles qui ne fréquentent pas nécessairement leur bibliothèque. »

Cette proposition appelle cependant une condition indispensable : trouver une structure en capacité de porter et de coordonner ce travail de mutualisation, sur le modèle de la Bpi pour Eurêkoi.

Les réseaux sociaux orientés cinéma sont également valorisés comme des espaces capables d'attirer vers les bibliothèques un public cinéphile qui n'y penserait pas spontanément : un usager engagé dans

une conversation sur Sens Critique ou Letterboxd pourrait ainsi être redirigé vers une collection ou une ressource disponible en bibliothèque.

La question de la connaissance de ces réseaux par les usagers eux-mêmes est posée : il apparaît qu'ils sont eux aussi largement méconnus, ce qui ouvre la possibilité d'un livrable à double destination — professionnels et usagers — ayant pour objet de rendre lisibles ces différents espaces et outils.

Enfin, le Pass Culture est mentionné comme un espace d'intersection possible entre l'offre des bibliothèques, l'offre des cinémas locaux et le public jeune. Des bibliothèques renseignent déjà leur offre numérique sur le Pass Culture, ce qui leur ramène des usagers. L'idée est avancée que les réflexions en cours autour du Pass Culture — notamment son éventuelle transformation en agenda culturel territorial universel — mériteraient d'être articulées avec les travaux du projet national et signalées au ministère.

Il est proposé de prendre contact avec la médiathèque de Bègles pour disposer d'un retour d'expérience concret, sous la forme d'une audition ou d'une présentation lors de la troisième réunion du groupe de travail.

Discussion Li14 — Livret « Cinq modèles de curation et d'éditorialisation pour l'audiovisuel en bibliothèques publiques »

Présentation en direct du portail audiovisuel de la BnF

Une démonstration en direct est proposée par Eva Glatigny, qui partage son écran pour présenter le portail audiovisuel de la BnF, développé avec la société Syracuse. Ce portail constitue l'un des exemples que le livret Li14 a vocation à présenter, et cette session permet d'alimenter concrètement la réflexion collective.

Le portail a été créé à l'origine pour la salle ovale lors de sa réouverture en 2021, afin d'y déployer des dispositifs audiovisuels incluant des expériences de réalité virtuelle. Il a ensuite été étendu à l'ensemble des postes audiovisuels de la bibliothèque tout public, soit environ vingt postes dans la salle d'audiovisuel et quatre postes supplémentaires par salle dans les différents départements de collection. Une version spécifique existe pour la salle ovale, avec des thématiques orientées vers les départements spécialisés de la BnF.

Le fonctionnement du portail repose sur un compte sur place BnF unique, commun à tous les usagers. Les crédits de location (environ 500 par mois) sont totalement invisibles pour les usagers, qui peuvent visionner autant de films qu'ils souhaitent sans quota individuel. Les films sont disponibles pendant 24 à 48 heures. La charte graphique a été élaborée avec le service graphique de la direction de la communication de la BnF ; une fois la maquette validée, l'équipe audiovisuelle a été rendue entièrement autonome pour les mises à jour.

L'éditorialisation s'organise de plusieurs manières : une page d'accueil présentant les actualités et sélections thématiques (liées par exemple aux expositions en cours, comme les César 2026 ou les mondes imaginaires), des pages contributeurs par département permettant à un agent de chaque section d'alimenter les sélections en lien avec l'actualité scientifique ou culturelle de sa discipline, des liens directs vers les plateformes partenaires (Médiathèque numérique Arte, Medici.tv, etc.), et des articles rédigés permettant d'approfondir les thématiques. Une même recherche peut ainsi faire remonter conjointement des DVD, des documentaires en ligne et des albums de musique.

Un enseignement important est tiré des statistiques d'usage : les sélections thématiques capturées en page d'accueil génèrent davantage de clics que les articles rédigés, même lorsque ceux-ci sont de

grande qualité éditoriale. Ce constat ne remet pas en cause l'intérêt des articles aux yeux des équipes, mais suggère que la mise en scène visuelle et la hiérarchisation des contenus en page d'accueil sont des leviers déterminants pour capter l'attention des usagers.

Discussion sur l'accessibilité à distance et la logique d'attraction

Le portail n'est accessible que sur place, depuis les postes de la BnF. Cette limitation est interrogée (dans le cadre d'une plateforme idéale présente dans n'importe quel type de bibliothèque) : un parallèle est tracé avec le catalogue physique, qui est lui accessible en ligne depuis n'importe quel endroit, et sert précisément à générer des visites en bibliothèque. Pourquoi ne pas rendre visible au moins le catalogue et les sélections à distance, de manière à ce que les usagers puissent préparer leur visite et créer un effet rebond vers la fréquentation physique ?

La réponse d'Eva Glatigny éclaire les contraintes à l'origine de ce choix : d'une part, des questions juridiques liées aux droits des contenus vidéo ; d'autre part, une politique délibérée d'incitation à la venue physique dans les espaces de la BnF. La communication est partiellement détournée via les réseaux sociaux de l'institution, sur lesquels des liens vers des sélections de la médiathèque numérique sont occasionnellement publiés (exemple de la sélection des César). Il est toutefois reconnu que rendre visible le catalogue et les sélections à distance serait souhaitable, même si cela n'a pas été prévu dans la conception initiale du portail.

Cette tension entre accessibilité à distance et incitation à la venue physique est identifiée comme une question centrale pour la réflexion autour de la plateforme idéale.

La question des fonctionnalités sociales et des commentaires usagers

Des fonctionnalités de type « coup de cœur » et création de compte personnel avaient été prévues dans le portail de la BnF, mais elles n'ont pas été adoptées par les usagers : ceux-ci n'ont pas le réflexe de se créer un compte lorsqu'ils utilisent un poste public, qu'ils considèrent comme un espace neutre et éphémère.

En revanche, une observation différente émerge à Villejuif, où le même CMS Syracuse est en cours de déploiement depuis dix-huit mois : des usagers commencent à laisser des commentaires et des étoiles sur les notices, de manière progressive et sans communication spécifique. La condition déterminante semble être l'usage depuis son propre appareil, depuis chez soi, ce qui libère le geste d'annotation et donne à l'utilisateur le sentiment d'agir en son nom propre.

Une autre condition favorable à la participation est identifiée : le fait d'appartenir déjà à un groupe constitué en présentiel. L'exemple du ciné-club est proposé : des usagers qui se connaissent et se retrouvent régulièrement en bibliothèque sont plus enclins à prolonger leurs échanges dans un espace virtuel partagé, à noter les films ou à laisser des commentaires entre deux séances. Cette idée est mise en lien avec les réflexions menées dans le chantier 3.2 sur les formes de l'action culturelle, où l'articulation entre médiation présente et médiation numérique est également au cœur des discussions.

Une fonctionnalité existant déjà sur la plateforme musicale Medici.tv est citée en exemple : les bibliothèques peuvent y créer des playlists thématiques qui peuvent ensuite être reprises par d'autres établissements. Ce modèle de mutualisation éditoriale entre bibliothèques serait jugé intéressant à explorer sur des plateformes audiovisuelles comme Médiathèque numérique Arte.

Discussion autour du livrable en suspens — Maquette d'une plateforme idéale

Rappel de la proposition et conditions de réalisation

La proposition consiste en une maquette Figma d'une dizaine à quinzaine de diapositives, représentant une interface orientée utilisateur pour la médiation des collections audiovisuelles en bibliothèque.

L'objectif est double : constituer un objet réflexif commun à présenter lors de la journée de restitution, et disposer d'un outil d'interpellation des acteurs industriels, en leur montrant ce que les professionnels des bibliothèques souhaiteraient pouvoir utiliser, en s'affranchissant des contraintes techniques propres à chaque plateforme existante.

La réalisation de cette maquette est envisagée en partenariat avec la Bpi, et serait confiée au stagiaire d'un chercheur nommé Samuel Gantier, de l'Université de Lille. Sa conception nécessite cependant la participation d'un ou deux membres du groupe, prêts à consacrer une ou deux réunions d'une heure et demie avec ce stagiaire pour incarner la maquette à partir de leurs besoins et de leur expérience de terrain.

Discussion sur le périmètre de la maquette

La question du niveau d'incarnation de la maquette est débattue. Faut-il l'ancrer dans l'identité d'un établissement réel, au risque de limiter la capacité d'autres établissements à s'y projeter ? Ou faut-il opter pour une bibliothèque imaginaire, composite, mieux à même de représenter la diversité des situations ?

La bibliothèque d'Indre-et-Loire se porte volontaire pour participer à l'exercice, avec la réserve que la maquette soit pensée comme un outil trans-établissements et non identifiée à une seule collectivité. La réponse de l'équipe projet est que l'ancrage dans un cas concret ne vise pas l'exclusivité mais l'incarnation ; la maquette pourrait tout à fait prendre la forme d'une bibliothèque imaginaire dotée de caractéristiques composites, présentée comme « la plateforme de cette bibliothèque » pour en concrétiser la démonstration.

Éléments de contenu envisagés pour la maquette

Les échanges font émerger progressivement les briques qui pourraient composer cette plateforme idéale.

Une vidéo du vidéothécaire référent en page d'accueil permettrait d'incarner immédiatement la présence humaine de la bibliothèque. Un ciné-club virtuel, avec sa page dédiée et son calendrier de séances en ligne, serait articulé à des séances physiques en bibliothèque, dans une logique de va-et-vient entre présentiel et numérique. L'accès aux films lui-même serait enrichi de dispositifs de curation et d'éditorialisation combinant textes écrits, mini-podcasts ou interventions audio d'usagers.

La plateforme intégrerait également un lien vers une communauté Eurêkoi ou vers un compte Letterboxd de la bibliothèque, des informations sur les horaires du cinéma local (sur le modèle du portail développé par C3RB qui affiche les séances du cinéma local lorsqu'un film est recherché) et un accès au Pass Culture. L'ambition est de mettre en scène la bibliothèque à l'intersection de deux dimensions : une dimension locale et territoriale, avec le renvoi vers les acteurs culturels du territoire (cinéma, ciné-club, écoles) ; une dimension nationale et mutualisée, avec la possibilité de profiter du travail d'éditorialisation partagé par des bibliothécaires de toute la France.

La question des recommandations algorithmiques

Une dernière discussion s'engage sur la pertinence d'intégrer un algorithme de recommandation de type « vous avez aimé X, vous aimerez Y » dans une plateforme institutionnelle de bibliothèque.

Une position soulève l'idée que la bibliothèque a précisément pour mission de proposer aux usagers ce qu'ils ne choisiraient pas spontanément, et qu'un algorithme de recommandation similaire à celui des plateformes commerciales irait à l'encontre de cette vocation. Une autre position nuance ce point en proposant de mettre en miroir deux types de recommandations : celle de l'algorithme d'une part, celle du bibliothécaire d'autre part, de manière à rendre visible la différence de résultat et à valoriser la plus-value humaine de la curation professionnelle.

« L'idéal, ce serait d'avoir les deux recommandations : l'algorithme vous dit que vous aimerez ça, et le bibliothécaire vous dit que vous aimerez plutôt ça. Et comme ça on verrait bien la différence. »

Les sélections thématiques sont présentées comme un modèle plus adapté aux bibliothèques, car elles permettent de croiser nouveautés et fonds de catalogue, de surprendre le public, et de s'ancrer dans une actualité territoriale ou culturelle. Les résultats observés à Villejuif confirment que ces sélections génèrent une forte adhésion, y compris pour des titres anciens peu sollicités habituellement.

Une piste plus prospective est évoquée : solliciter le ministère de la Culture pour qu'un travail soit engagé sur des thésaurus et des règles algorithmiques spécifiques aux bibliothèques, permettant de se différencier structurellement des plateformes commerciales, non pas en rejetant tout système de recommandation, mais en l'orientant selon d'autres critères — formels, territoriaux, patrimoniaux — que ceux utilisés par Netflix ou Amazon.

5. Organisation du travail pour la prochaine réunion

En clôture de la réunion, plusieurs suites concrètes sont dégagées.

Les participants sont invités à se positionner dans le chat de la réunion pour indiquer sur lequel des trois livrables (Li14, Li15 ou Li16) ils seraient prêts à effectuer une pré-relecture ou une contribution avant la troisième réunion du groupe de travail. L'objectif n'est pas de demander un travail important, mais d'identifier les angles morts éventuels à partir d'une première proposition transmise sous forme d'un document partagé (type Google Doc).

Un appel à contributions est lancé pour alimenter le livret Li14 : les participants sont encouragés à signaler tout portail singulier, ou toute fonctionnalité remarquable sur un portail existant, même hors du domaine audiovisuel, qui pourrait illustrer une idée à retenir collectivement. Le portail de la BnF est d'ores et déjà confirmé, et la maquette imaginée par Samuel Gantier sera proposée comme deuxième élément ; il reste encore deux à quatre modèles à identifier.

Une note de transmission au ministère est envisagée sur l'articulation entre les réflexions du groupe et les travaux en cours autour du Pass Culture et de la concertation nationale sur les ressources numériques en bibliothèque, de manière à éviter que ces chantiers se développent de manière cloisonnée au sein du ministère.

Il est proposé de contacter la médiathèque de Bègles pour y recueillir un retour d'expérience sur son usage professionnel de Sens Critique : comment le dispositif a été mis en place, quels freins ont été identifiés, quels résultats ont été observés, quelles nouvelles pistes ont été ouvertes. Ce retour d'expérience pourrait prendre la forme d'une audition ou d'une intervention lors de la troisième réunion du groupe.